



AGATE
AGENCE ALPINE
DES TERRITOIRES

CATALOGUE DE FORMATION 2020

Agate est une agence de conseil en stratégie territoriale et d'accompagnement au service des territoires. Son équipe pluridisciplinaire est experte du développement et de l'aménagement territorial, de la gestion des collectivités et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Alliant efficacité et transversalité, Agate intervient ainsi dans 7 domaines complémentaires (Aménagement et urbanisme, Développement touristique, Transition numérique, Géomatique et informatique, Stratégie et développement des territoires, Gestion des collectivités, Environnement, développement durable et transition écologique, Concertation et dialogue territorial), avec un double objectif : répondre aux besoins quotidiens des territoires et contribuer à leur développement et à leur rayonnement.

Chaque année, nous explorons et développons ainsi de nouvelles expertises pour nous adapter aux évolutions de la société et faire face aux grands défis de demain, tels que la transformation numérique, la mobilité ou encore la transition écologique.

C'est dans ce contexte que nous avons élaboré une offre de formations qui s'adresse à l'ensemble des acteurs territoriaux : les élus* et techniciens des collectivités locales, les salariés et bénévoles associatifs, les enseignants et autres agents des services de l'Etat, les responsables d'organisations... et répond à leurs questionnements et besoins.

Nous vous laissons maintenant découvrir les formations dispensées par Agate tout au long de cette année 2020 ! Notre objectif étant d'être au plus près de vos attentes, n'hésitez cependant pas à nous soumettre vos suggestions et propositions de formations.

* Agate détient l'agrément de formation aux élus, délivré par le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et le Ministre de l'intérieur.

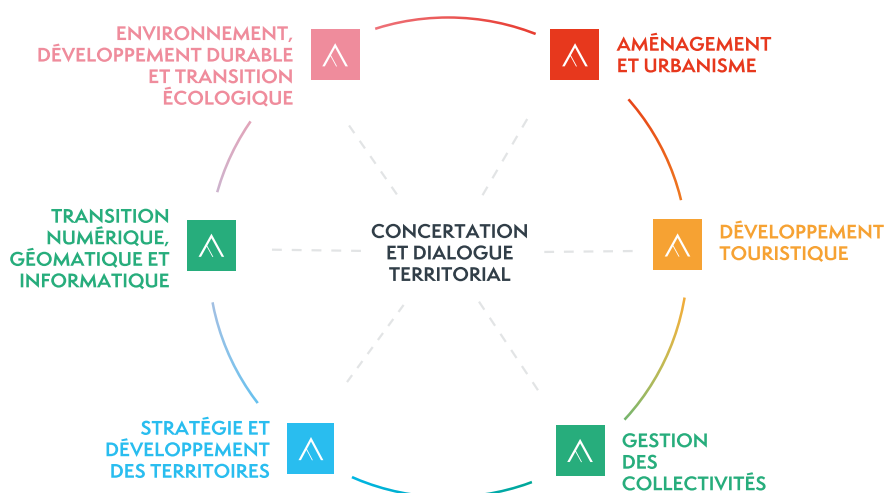


Marie-Claire BARBIER
Présidente



Philippe POURCHET
Directeur Général

7 DOMAINES D'INTERVENTION AU SERVICE DES TERRITOIRES



AGENCE ALPINE DES TERRITOIRES

Bât. Évolution • 25 Rue Jean Pellerin
CS 32631 • 73026 Chambéry Cedex
04 79 68 53 00 • www.agate-territoires.fr

Inscriptions par mail : formation@agate-territoires.fr
(bulletin d'inscription à la fin du catalogue)



CONCERTATION & DIALOGUE TERRITORIAL

L'équipe



Eve Renaud
Chargée de mission



Nicolas Faudon
Chargé de mission



Adrien Devos
Chargé de mission

Le service

Une équipe de professionnels aguerris vous transmet les bases nécessaires au développement d'une démarche de concertation structurée et adaptée.

Nous accompagnons des démarches de concertation sur les territoires de Savoie (projets d'aménagements, élaboration concertée de politiques publiques, gestion

d'espaces naturels...) et nous pratiquons régulièrement la facilitation de groupes en intelligence collective (animation de réseaux d'acteurs, accompagnement d'équipes...).

Nos formations laissent une large part à l'expérimentation des outils et postures de l'animateur.

Pour nous contacter

contact@agate-territoires.fr
ou 04 79 68 53 00

SOMMAIRE DES FORMATIONS CONCERTATION ET DIALOGUE TERRITORIAL

p. 6

CONCEVOIR ET ANIMER DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES ET DES PROCESSUS DE CONCERTATION

3, 6 OU 9 JOURS

mar
17
MARS

mer
18
MARS

jeu
19
MARS

+

mer
24
JUIN

jeu
25
JUIN

ven
26
JUIN

+

mer
09
SEPT

jeu
10
SEPT

ven
11
SEPT

Lieu

► Chambéry

p. 7

FAVORISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET LA CRÉATIVITÉ DANS VOS PROJETS

2 JOURS

mar
26
MAI

mer
27
MAI

Lieu

► Chambéry

p. 8

LA CONCERTATION SUR L'ESPACE PUBLIC

NOUVEAU !

1 JOUR

mar
16
JUIN

Lieu

► Chambéry (079)

p. 9

TECHNIQUES D'ANIMATION ET DE CONCERTATION : ADAPTER SES OUTILS À SES OBJECTIFS ET AUX PUBLICS

NOUVEAU !

1 JOUR

mar
29
SEPT

Lieu

► Chambéry

p. 10

MOBILISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE DANS SON ÉQUIPE

1 JOUR

jeu
22
OCT

Lieu

► Chambéry

p. 11

LA CONCERTATION 2.0

NOUVEAU !

1 JOUR

mar
10
NOV

Lieu

► Chambéry

CONCEVOIR ET ANIMER DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES ET DES PROCESSUS DE CONCERTATION

Pour associer la diversité des acteurs et des parties prenantes à un projet, de la conception de la démarche globale jusqu'à l'animation des réunions, chaque étape nécessite des compétences particulières.

Trois modules de formation, indépendants et complémentaires, pour conduire l'élaboration de projets multi-acteurs complexes, la gestion de conflits sur un territoire ou l'animation de réunions et de projets collectifs.



Animateurs, techniciens, chargés de mission, agents de développement et élus

Objectifs

Comprendre la « plus-value » du dialogue territorial et de l'intelligence collective,

Construire de nouveaux espaces et instances de dialogue et de co-construction,

S'appropriier les méthodes et outils de dialogue et de médiation pour construire des projets de manière participative et concertée avec les parties prenantes,

Un travail sur le positionnement, la légitimité et le savoir-être de l'animateur.

Méthode pédagogique

Alternance entre des apports des formateurs, des exercices, des mises en situation et des analyses de cas.

SOUS RÉSERVE D'UN NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS

Module 1

mar 17 MARS	mer 18 MARS	jeu 19 MARS	3 jours ► Chambéry
--------------------------	--------------------------	--------------------------	------------------------------

Module 2

mer 24 JUIN	jeu 25 JUIN	ven 26 JUIN	3 jours ► Chambéry
--------------------------	--------------------------	--------------------------	------------------------------

Module 3

mer 09 SEPT	jeu 10 SEPT	ven 11 SEPT	3 jours ► Chambéry
--------------------------	--------------------------	--------------------------	------------------------------

► Référence : FOR2020034

Programme

Module 1 (3 jours)

- Les bases du dialogue territorial
- Concevoir et animer un dispositif de concertation
- Plus-value du dialogue territorial, processus, instance, négociation raisonnée

Module 2 (3 jours)

- L'animation : outils et postures du facilitateur
- L'intelligence collective, outils d'animation, facilitation

Module 3 (3 jours)

- Coopérer, communiquer dans les groupes
- Gestion de conflit, régulation des émotions

Intervenants

Module 1 Philippe BARRET, formateur au dialogue territorial (association GEYSER) et médiateur (SCOP DialTer), consultant en dialogue territorial pour la Fondation de France.

Module 2 David CHABANOL, facilitateur de dynamiques collectives - coaching

Module 3 Guillaume TIXIER, formateur à l'IFMAN Méditerranée (Institut de Formation du Mouvement pour une Alternative Non-Violente)



Tarifs :

Cycle complet 3 modules / 9 jours / 63H

- Avec prise en charge employeur : 2 400 €
- Prise en charge individuelle : 1200 €

2 modules / 6 jours / 42H

- Avec prise en charge employeur : 1 800 €
- Prise en charge individuelle : 850 €

1 seul module / 3 jours / 21H

- Avec prise en charge employeur : 1000 €
- Prise en charge individuelle : 450 €

FAVORISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET LA CRÉATIVITÉ DANS VOS PROJETS

2 JOURS

Que ce soit entre collègues, avec des élus, des partenaires de projet ou dans le cadre de réseaux d'acteurs, la conduite et l'animation de réunions productives, efficaces et participatives sont un enjeu partagé.

Les groupes sont riches de compétences et d'expériences, de créativité et d'innovation, à condition de savoir mobiliser des outils d'animation favorisant l'intelligence collective.



*Chargés de mission, animateurs,
coordinateurs de projet...*

Objectifs

Comprendre les concepts théoriques fondamentaux de la dynamique de groupe et de l'intelligence collective.

Etre capable d'utiliser les concepts d'intelligence collective pour concevoir un processus global « du projet à la réunion ».

Acquérir de nouveaux outils d'animation de groupe.

Connaître et pratiquer des savoir-être propres à la posture de facilitateur de démarches collectives.



mar
26
MAI

mer
27
MAI

2 jours

► Chambéry

► **Intervenant :** David Chabanol



Tarifs : 440€ TTC

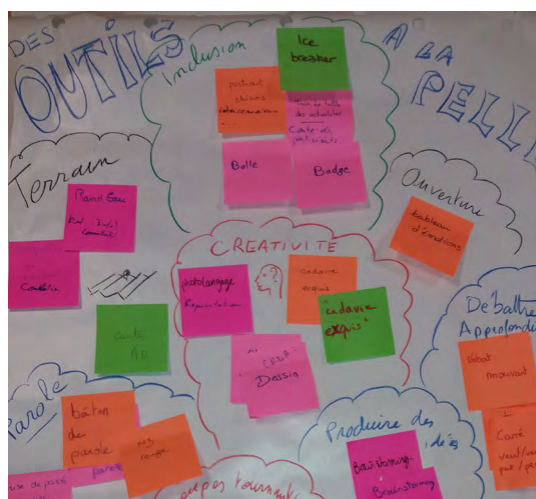
➤ **Référence :** FOR2020035

Programme

- Intelligence collective, partage de représentation et définition, et présentation de l'outil numérique collaboratif
- Le processus créatif
- Les rôles et postures du facilitateur, de l'expertise à l'accompagnement, écoute active
- La dynamique de groupe, besoins, leadership, socio-dynamique des acteurs
- Ecoute et coopération au sein d'un groupe
- Postures et jeux de rôle, exploration d'outils d'analyse de projet et de recherche de solution
- Outils de classification et de prise de décision, débat mobile, vote pondéré, vote argumenté.

Méthode pédagogique

Alternance de mises en situation, d'études de cas et d'apports théoriques



LA CONCERTATION SUR L'ESPACE PUBLIC

Organisateurs d'ateliers de concertation, vous êtes régulièrement confrontés à la difficulté de faire venir les habitants, citoyens, usagers à vos rencontres. Une des solutions peut être d'aller directement à la rencontre des publics, là où ils se trouvent : sur l'espace public. Cette démarche permet également de diversifier les publics rencontrés.



Techniciens et élus organisateurs de démarches de concertation

Difficulté

Objectifs

S'initier aux spécificités de la concertation sur l'espace public (gestion du temps, de la mobilité des participants...).

Savoir pourquoi et comment inclure la concertation sur l'espace public dans sa démarche globale.

Connaître les postures pertinentes de l'animateur et de l' élu dans un atelier sur l'espace public.

Apprendre à inventer ses propres outils de concertation.

Programme

- Temps d'inclusion
- Cadrage et partage des bonnes pratiques : quelles sont les particularités de la concertation sur l'espace public ; comment l'inclure dans sa démarche et la mettre en œuvre ?
- Posture, méthodes et outils
- Temps de mise en situation des participants pour s'exercer dans un cadre bienveillant
- Partage et analyse des pratiques des participants
- Bilan

Méthode pédagogique

Alternance d'apports théoriques, de mise en situation sur l'espace public et d'analyse de cas.

Cette journée de formation laisse une large place à l'expérimentation et à l'échange d'expériences entre participants, et entre participants et formateur.trice.



mar
16
JUN

journée

► Chambéry
079

► **Intervenante** : Eve Renaud



Tarifs : 220€ TTC

► **Référence** : FOR2020036



Les outils d'animation et de concertation ne sont pas systématiquement interchangeables.

Ils ont chacun des intérêts et des limites et répondent à des objectifs particuliers, toujours en lien avec le contexte local. Le premier réflexe lorsqu'on met en place une démarche de concertation est de clarifier les objectifs du processus et ensuite seulement de rechercher les moyens et les outils pour y répondre.

Le choix des outils doit aussi prendre en compte le public auquel il s'adresse.



Techniciens et élus organisateurs de
démarches de concertation

Difficulté

Objectifs

Savoir organiser le déroulé et la gestion du temps des réunions de participation et de concertation.

Savoir adapter les outils à l'objet de la réunion et à la taille du groupe.

Expérimenter des outils variés pour se les approprier.

Programme

- Temps d'inclusion
- Définir les objectifs et cadrer sa démarche
- Quels outils pour quels objectifs ? Sont-ils adaptés au(x) public(s) visé(s) ?
- Expérimentation de quelques outils
- Temps de mise en situation des participants afin de s'exercer dans un cadre bienveillant
- Partage et analyse des pratiques des participants
- Bilan

Méthode pédagogique

Cette journée de formation laisse une large place à l'expérimentation d'outils variés et à l'échange d'expériences entre participants, et entre participants et formateur.trice. Pour permettre cette expérimentation, la taille du groupe formé sera comprise entre 10 et 20 personnes.



mar
29
SEPT

journée

► Chambéry
Agate

► **Intervenants :** Eve Renaud et Nicolas Faudon



Tarifs : 220€ TTC

► **Référence :** FOR2020037



MOBILISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE DANS SON ÉQUIPE

Les organisations (associations, collectivités...) vivent des changements importants et rapides. Le contexte financier plus tendu crée des difficultés et des charges de travail intenses.

Dans ce contexte, comment les Directeurs et Directrices, les responsables d'équipe peuvent-ils favoriser l'intelligence collective de leurs équipes ?



*Directeurs, responsables d'équipe, animateurs
de réseau, coordinateurs*

Objectifs

Comprendre la notion d'intelligence collective et le fonctionnement des groupes et des équipes

Découvrir quelques outils d'animation favorisant l'intelligence collective

Comprendre les différents types de leadership

Programme

- Notion d'intelligence collective
- Notion d'équipe et différents types de fonctionnement
- Décrypter le fonctionnement de mon équipe
- Les différents types de leadership
- Pistes pour faire évoluer le fonctionnement de mon équipe et ma façon d'exercer mon leadership

Méthode pédagogique

La journée sera animée avec des outils d'intelligence collective pour favoriser la participation de tous.

Nous alternerons les temps de réflexion individuelle et collective, de partage d'expériences et d'apports théoriques.



jeu
22
OCT

journée
► Chambéry

► **Intervenant :** David Chabanol



Tarifs : 220€ TTC

► **Référence :** FOR2020038



Dans la panoplie des outils de concertation, les outils numériques semblent aujourd'hui indispensables. Pour autant, ils soulèvent des questions et des enjeux démocratiques de taille : comment les intégrer à une démarche globale de concertation, les utiliser, tout en étant attentifs à l'inclusion numérique des publics, et permettre aux participants comme aux organisateurs, de rester maîtres de leurs données.



Techniciens et élus organisateurs de démarches de concertation

Difficulté 

Objectifs

Savoir quand et comment inclure des outils numériques dans une démarche de concertation

Acquérir une connaissance de base sur les outils open source disponibles

Comprendre les enjeux de la concertation 2.0

mar
10
NOV

journée

► Chambéry
Agate

► **Intervenant** : Adrien Devos



Tarifs : 220€ TTC

► **Référence** : FOR2020039

Programme

- Temps d'inclusion
- Introduction de cadrage : pourquoi du numérique dans un processus de concertation ? (Découverte du mouvement des Civic tech, convergence d'usages participatifs, collaboratifs et de concertation facilités par le numérique...)
- Partage et analyse des pratiques numériques des participants (en lien avec la concertation)
- Présentation d'outils correspondant à ces pratiques
- Ateliers pratiques partagés : intégrer un outil numérique dans ma démarche de concertation
- Bilan et prochains petits pas

Méthode pédagogique

Alternance d'apports théoriques, de mise en situation et d'analyse de cas.

Cette journée de formation laisse une large place à l'expérimentation et à l'échange d'expériences entre participants et participants et formateur.trice.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. OBJET

Les présentes « Conditions Générales de Vente » (CGV) s'appliquent à toutes les offres de formation proposées par Agate et faisant l'objet d'une commande de la part de la Collectivité.

En conséquence, toute commande implique l'acceptation sans réserve par la Collectivité et son adhésion pleine et entière aux présentes CGV.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute commande est réputée ferme et définitive lorsque la Collectivité renvoie, par tout moyen, le bulletin d'inscription signé (en ligne, email ou courrier). À réception du bulletin d'inscription par l'Agence, une pré-confirmation est adressée au signataire de la demande.

Une semaine avant la date de la formation, Agate adresse à chaque participant une confirmation d'inscription reprenant la liste des participants, les horaires et le lieu de la formation, et un plan d'accès.

La Collectivité reconnaît que, préalablement à la signature du bulletin d'inscription, elle a bénéficié des informations et conseils suffisants par l'Agence, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de formation avec ses besoins.

3. TARIFS

Les prix des formations sont indiqués sur chaque programme de formation, par participant, en Euros TTC.

Nos tarifs sont forfaitaires et, sauf dispositions particulières, incluent les frais pédagogiques, l'utilisation des salles de formation et du matériel pédagogique et la documentation remise pendant la formation.

4. RÈGLEMENT

Le règlement de l'intégralité de la formation fera l'objet d'une facture « après service fait » et interviendra donc après exécution de la formation.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures pourra donner lieu, après mise en demeure restée infructueuse, à l'application de pénalités de retard de 10%.

En cas de paiement par un Organisme Payeur désigné par la Collectivité, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'Organisme Payeur, la part non prise en charge sera directement facturée à la Collectivité.

5. ANNULATIONS / REPORTS / REMPLACEMENTS

5.1. Annulations / Reports par Agate

Dans le cas où le nombre de participants à une formation serait jugé pédagogiquement insuffisant, Agate se réserve le droit d'annuler la formation au plus tard une semaine avant la date prévue, et sous réserve d'en informer chaque participant. Une autre date de formation pourra être prévue.

Agate se réserve en outre le droit de reporter une formation, de modifier le lieu de son déroulement, ainsi que le contenu de son programme ou ses formateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Le lieu de formation précisé dans le catalogue n'est pas contractuel. Les formations pourront se dérouler à une autre adresse dans le même secteur géographique. Dans tous les cas, le lieu précis et les horaires exacts de formation sont détaillés sur la confirmation d'inscription.

5.2. Annulations / Reports / Remplacements par la Collectivité

La Collectivité peut demander l'annulation ou le report de sa participation sur une formation programmée la même année, sans frais, jusqu'à 8 jours ouvrés avant la date de la formation. La demande doit parvenir à Agate par courrier à l'adresse : 25 rue Jean Pellerin - 73026 CHAMBERY, ou par email à l'adresse : formation@agate-territoires.fr. L'annulation ou le report est effectif après confirmation par l'Agence auprès de la Collectivité.

Sauf cas de force majeure, en cas d'annulation de sa participation à une formation par la Collectivité moins de 8 jours ouvrés avant le début de la session, Agate facturera 50% du montant TTC de la formation, ou le montant dans son intégralité en cas d'annulation le jour même, au titre des frais d'annulation.

La Collectivité peut demander le remplacement d'un participant, sans frais, à tout moment jusqu'à la veille de la formation. La demande de remplacement doit parvenir par courrier ou par email à l'Agence et préciser les noms et coordonnées du remplaçant. Il appartient à la Collectivité de vérifier l'adéquation du profil du participant avec ceux définis dans le programme de la formation.

En cas d'absence du participant à une formation, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure, la Collectivité sera redevable de l'intégralité du montant de ladite formation.

6. RESPONSABILITÉ / INDEMNITÉS

La responsabilité de l'Agence envers la Collectivité est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par la Collectivité, et en tout état de cause, limitée au montant payé par la Collectivité au titre de la prestation fournie.

Dans tous les cas, la responsabilité de l'Agence est exclue en cas de force majeure.

7. CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Collectivité ne peut utiliser les propositions, méthodes et outils de l'Agence que pour les fins stipulées à la commande.

Agate détient seule les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense, de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...) utilisés dans le cadre des formations demeure sa propriété exclusive.

L'ensemble des textes, commentaires, logiciels,

supports, brochures, documentaires, outils, et tout document utile mis à disposition de la Collectivité sont donc propriété de l'Agence, et toute autre utilisation que celle prévue aux fins de la formation est soumise à autorisation préalable de Agate.

En conséquence, la Collectivité s'interdit d'utiliser, de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des tiers les supports de formation ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de Agate.

8. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations personnelles recueillies (nom, prénom, fonction, mél et numéro de téléphone des personnes inscrites), font l'objet d'un traitement informatique dont le responsable est le Directeur Général d'Agate. Ce traitement est nécessaire à l'organisation, au bon déroulement des formations et à la facturation.

Les données personnelles collectées sont destinées au service gestion d'Agate et elles seront conservées pendant une durée de 5 années. L'accès aux données est strictement limité aux collaborateurs des services formation et gestion habilités à les traiter en raison de leur fonction.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer auprès de Monsieur le Directeur Général – Agate – 25 Rue Jean Pellerin – 73000 CHAMBERY, en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente.

9. CONTESTATION ET LITIGES

Pour tout différend relatif à l'exécution des prestations, le règlement à l'amiable sera privilégié.

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera soumise à la loi française et portée devant le Tribunal territorialement compétent.

10. MISE À JOUR

Les présentes Conditions Générales de Vente peuvent faire l'objet d'une mise à jour à tout moment. Les nouvelles conditions s'appliquent à toute nouvelle commande, ultérieure aux modifications, et quelle que soit l'antériorité des relations entre Agate et la Collectivité.

Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit des participants aux formations.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à retourner par mail à : formation@agate-territoires.fr ou en cliquant sur le lien suivant :
<https://goo.gl/forms/SsJL5py2UeMQ24in1>

(1 bulletin par participant)

PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Structure ou collectivité :

Fonction :

Email :

Tél. :

Souhaitez-vous une convention de formation ? OUI NON

INTITULÉ(S) ET DATE(S) DE LA/DES FORMATION(S)

Formation 1 :

date :

référence :

Formation 2 :

date :

référence :

Formation 3 :

date :

référence :

Formation 4 :

date :

référence :

Formation 5 :

date :

référence :

Formation 6 :

date :

référence :



Date, signature
(cachet de la structure ou collectivité, le cas échéant)

À réception du bulletin d'inscription par l'Agence, une confirmation est adressée au signataire de la demande. Une semaine avant la date de la formation, l'Agence adresse à chaque participant un courriel reprenant la liste des participants, les horaires, le lieu de la formation et un plan d'accès.

PLAN D'ACCÈS





AGATE
AGENCE ALPINE
DES TERRITOIRES